

Le transfert et l'enfant

Le thème est le transfert et l'enfant. Cela suppose donc une spécificité de l'enfant en la matière. Ce n'est pas une spécificité fondamentale, disons-le tout de suite, le sujet est l'effet du signifiant, et notre action reste orientée par la primauté du signifiant sur le signifié dans les phénomènes pour lesquels on vient nous consulter.

Néanmoins la spécificité de l'enfance a des conséquences.

Cela tient à la dépendance naturelle prolongée de l'humain qui vient de naître à ceux qui l'entourent et à son inscription symbolique dans un statut particulier, juridique dans notre culture : la tutelle des parents. Ceux-ci sont des sujets supposés savoir pour lui puisqu'ils ont autorité sur lui alors qu'il se forme. Ils lui répondent, répondent pour lui, répondent de lui.

Cela donne lieu à une sexualité en deux étapes. La première est déconnectée des possibilités de reproduction, et s'organise à partir des échanges avec eux, qui posent l'interdit dont ils sont les objets. Elle est branchée sur les zones corporelles d'échange, échanges d'autant plus symboliques qu'ils sont contenus par l'interdit de l'inceste. Et la période où s'impose cet interdit est celle où le sujet est dépossédé de la reconnaissance juridique de ses actes, lui en ôtant la responsabilité sociale et la laissant aux parents. Ce qui situe la différence entre le sujet sur la scène sociale et le sujet sur la scène familiale.

Le transfert a été nommé d'abord par Freud au pluriel, les transferts, jusqu'au texte de 1912 sur la dynamique du transfert où il passe au singulier à la suite des discussions avec Abraham et Ferenczi. C'est un phénomène qui se reproduit chaque fois qu'un sujet vient demander de l'aide à quelqu'un. Il était conçu par lui comme la répétition de l'amour sexuel infantile et de ses impasses, une réédition des tendances et des fantasmes inconscients. Il en a analysé la structure narcissique, pensée à partir de l'idéal du moi.

Mais comme le montre très clairement Mustapha Safouan dans son livre *Le transfert et le désir de l'analyste*¹, on peut lire dans « Dora », ou dans le journal clinique de la cure de celui qu'il a nommé « l'homme aux rats », que cela a conduit Freud à des affrontements imaginaires avec ses patients car ses interprétations du transfert, contrairement à ses interprétations des rêves, ne reposaient pas sur les associations du patient mais sur ses conceptions théoriques.

¹ Moustapha Safouan, *Le transfert et le désir de l'analyste*, Paris, Seuil, 1988.

Dans le cadre des débuts de la psychanalyse avec les enfants, lorsque fut remise en question son idée que le père était le mieux placé pour être l'analyste, sa conception naturaliste du phénomène a plutôt poussé à mettre en opposition les analystes et les parents, les premiers se demandant par exemple comment amener l'enfant à leur en dire plus qu'aux parents. Et ils se demandaient ce qu'il faut analyser des tendances actuelles des enfants envers leurs parents.

Les intrications de la cure et de l'éducatif ont été à la base de la querelle théorique entre Anna Freud et Melanie Klein, mais si nous pouvons rendre grâce à Melanie Klein d'avoir soutenu qu'il y a psychanalyse avec les enfants, cela ne doit pas nous faire oublier qu'elle ne voyait pas d'inconvénient à analyser ses propres enfants, ni que Anna Freud a été analysée par son propre père, ou nous aveugler sur le fait que notre pratique contient des affirmations sur le sujet qui modifient souvent l'éducation que les parents donnent à leurs enfants, même si ce n'est pas notre but.

Lacan nous a permis de poser le problème du transfert différemment, comme une édition nouvelle de la question que le sujet se pose sur ce qu'il est, à partir d'un désir naissant mais instable ou douteux, et d'un objet du fantasme structurellement premier. Cela oriente différemment le repérage temporel et situe les parents comme les objets, déjà, d'un transfert primaire. Parler ainsi des parents comme des objets d'un premier transfert heurte la conception freudienne de beaucoup d'analystes, mais cela est logique quand on pense la structuration du sujet à partir de la Chose, d'un autre préhistorique, du grand Autre, d'un premier signifiant et de l'objet *a* ; et si l'on pense le transfert à partir du sujet supposé savoir.

C'est d'ailleurs un fait observable que les enfants dès leurs premiers jours adressent des sons à leurs parents suivant la ligne mélodique de la voix de ceux-ci en les regardant. Mais ils émettent ces sons à d'autres moments à la cantonade, en refusant d'avoir qui que ce soit dans leur champ de vision. Et à partir du moment où le mamelon est repéré ils s'adressent aussi à lui, de manière tendre ou revendicative, comme ils le feront plus tard avec leurs objets. On peut donc réintroduire ces observations pour situer structurellement la place de l'analyste, celle du lieu d'adresse que les parents n'incarnent pas complètement, et cela pour des raisons qui ne sont pas de défauts évitables de leur part, mais des raisons structurelles, liées à la nature même du signifiant, à son autonomie et à la perte qui accompagne l'acte d'en affirmer un dans une demande, creusant ainsi la place du tiers et du déplacement vers d'autres objets. La différence entre ce qu'ils peuvent entendre et ce que le sujet soutient penser et vouloir dire ne se posera qu'ensuite, dans des temps ultérieurs.

Poser ainsi la question d'une manière structurelle ne doit pas nous faire oublier que les gens viennent pour des souffrances s'inscrivant dans une histoire qui prend son sens dans les échanges avec les parents. Le passé a conduit à des impasses, fixant le sujet, à des constellations relationnelles et à des objets particuliers qui se révèlent dans la cure, par les voix d'une vérité qui se dit entre les lignes, et se lit entre les dits, et qui insiste dans les symptômes. C'est ce que les non lacaniens appréhendent à partir de l'idée de stades, mais que nous concevons à partir des premiers signifiants de la demande. La théorie de Lacan nous permet de ne pas donner plus de poids que nécessaire à ce passé dans nos interventions.

Ces dernières considérations sont valables pour les adultes comme pour les enfants, mais deux particularités restent :

Tout d'abord l'enfance est le temps où le sujet se constitue. Cela suppose des mécanismes de négation divers, dont une quantité est nécessaire, car la vérité des contenus inconscients ne doit sa valeur, sa dynamique, qu'à leur refoulement préalable. Le psychanalyste, avec les enfants, favorisera la symbolisation et donc la mise en place du refoulement par laquelle le sujet s'organise et là, ses options théoriques joueront pour décider de ce qu'il fera de la vérité qui se symbolise et se refoule en même temps. L'absence de la conscience posera probablement moins problème pour un lacanien, mais elle sera beaucoup plus fréquente qu'avec les adultes, liée à l'absence de pensée réflexive dans les premières années et à la massivité du refoulement pendant la période de latence.

La deuxième particularité suscite plus de questions évidentes. Le refoulement ou les autres négations du sujet se font dans un rapport aux parents, à leurs désirs, leurs fantasmes, leurs histoires, c'est-à-dire leur propre rapport à la castration. Et cela s'effectue dans le même temps que la cure, le sujet étant encore directement confronté à leurs actes, sans possibilité ni légitimité de s'y soustraire généralement.

Il ne le souhaite d'ailleurs pas le plus souvent puisqu'il est engagé avec eux dans une relation d'amour, un transfert primaire, une relation objectale et identificatoire, source d'idéaux, qui lui a fait déduire un savoir de leurs actes, un savoir sur ce qui manque à l'Autre et ferait rapport sexuel. Cela lui permet d'espérer un futur satisfaisant, et il leur adresse en retour ses actes ou ses messages, c'est-à-dire sa version du savoir et de la vérité, de la place qu'il a déduit pouvoir tenir, du compromis entre ce qu'il soutient être et l'objet *a* qu'il incarne inconsciemment pour répondre au défaut dans le signifiant, dans l'amour, la haine, la revendication et la culpabilité.

Cela se traduit par la fréquence des cures qui s'arrêtent du fait de l'enfant, lorsqu'il voit se profiler dans ses propos la castration et que ses parents

supportent assez ses symptômes pour ne plus y répondre dans une relation duelle imaginaire immédiate, mais qu'ils soutiennent à nouveau la place du tiers dans la relation.

Ce n'est pas toujours le cas, et nous pouvons alors penser que nous avons affaire à une demande sérieuse d'analyse de sa part, mais il faut alors s'interroger sur ce qu'il convient d'analyser du désir d'un enfant. Car, s'il peut reconnaître qu'il a des symptômes lorsqu'il se voit trop différent de ses idéaux, ce qu'il pourra savoir en vérité de ce qu'il désire butera toujours sur son statut. Celui-ci l'empêche de reconnaître dans ce qui lui vient comme pensées, images, paroles ou affects, ce qui est du fait de ses parents et ce qu'il doit considérer comme sien. Il lui faudra un éloignement véritable, reconnu symboliquement par un statut d'adulte et vécu hors de leur présence directe pour pouvoir constater et devoir considérer comme siens ce qui se répète en dehors de leur action. Avant, il ne peut que souhaiter, rêver et vouloir contre eux, contre son corps pas assez formé ou contre la société, puisque l'affirmation de sa liberté est socialement aliénée à celle de ses parents. Les manifestations de la vérité, telles qu'elles peuvent survenir au cours d'une cure, seront souvent mises en suspens par la valeur phallique des idéaux qu'il a déduits de ceux de ses parents. Car il croit au rapport sexuel puisqu'il lui est interdit, et seule une expérience de ce que cela implique pourra le lui faire remettre en cause.

Nous avons donc pour la cure une sorte de structure d'emboîtement. Les parents, en fonction de leur propre transfert sur le psychanalyste, des satisfactions qu'ils tirent de la situation et de leur rapport à la castration décident du début possible du traitement et de laisser ou pas l'analyste décider de son déroulement et de sa fin. Cela pourrait être considéré comme extérieur à la cure même, mais ça ne l'est pas, car c'est un lieu commun de la psychanalyse avec les enfants de repérer que la jouissance des parents pose des limites à ce que l'enfant peut élaborer. Ce qu'ils font et disent, et donc leurs signifiants, dessine un espace d'où l'enfant se pense légitimé à se représenter, déployant dans l'actuel ce qui a fait acte pour les uns et les autres. Ce que l'enfant supportera de reconnaître dans son analyse sera lié à la place que ses parents lui ont laissée et lui laissent encore pour exister en dehors de leurs satisfactions, et de la version qu'il s'en sera organisé du savoir et de la vérité. La différence entre vérité et savoir situe sa propre manœuvre, la dimension de tromperie de l'amour et donc du transfert. Cela laisse la place du questionnement pour le sujet, c'est-à-dire la place du désir, là où il s'est construit des réponses, du côté de l'amour et de l'identification... Et son désir et sa structure se décideront ainsi, pas sans ses parents. À l'analyste de décider ce qu'il en déduit.

Ce sont des questions qui me sont revenues à partir d'une réponse que j'avais faite à un enfant, très loin de l'équivoque signifiante, et qui m'avait laissé

perplexe. Je vais rapporter ici l'essentiel de ce que j'en avais dit lors d'une présentation orale, avec quelques suppléments.

C'est un enfant que je recevais depuis 2 ans, depuis l'âge de 6 ans, à la consultation médico-psychologique où je travaille. Nous l'appellerons Séraphin. Il venait classiquement pour des problèmes scolaires, mais la vraie difficulté concernait ses relations aux autres. Je me demandais s'il pouvait ne pas être psychotique. Il se présentait comme un gentil robot, souriant, voulant toujours bien faire, honnête, travailleur, mais très facilement absent, de contact bizarre, dans l'évitement, suscitant un malaise chez lui et chez son interlocuteur dès qu'il était question de lui et qu'il n'était pas assuré des intentions de l'autre. Il parlait avec beaucoup d'application et de contrôle mais avait par moments des phrases énigmatiques, incompréhensibles et difficilement mémorisables, que je ne notais pas car cela semblait provoquer une sorte de méfiance ininterrogeable.

Il vivait dans un contexte assez particulier. Ses parents étaient séparés depuis qu'il avait trois mois, son père vivait assez loin de chez la mère avec des enfants d'un mariage précédent, mais il le voyait régulièrement. La mère ne s'y opposait pas du tout. Elle avait un métier très prenant et il passait le plus clair de son temps dans sa famille maternelle. Et cette famille et le père se détestaient, le père ayant des propos très crus et blessants sur eux, la famille maternelle des propos polis mais condamnatoires sans équivoque sur le père, qui faisait des éclats impressionnants. Tout cela était rapporté dans de volumineux courriers, que nous recevions des deux côtés depuis qu'ils avaient appris que nous allions recevoir la mère et l'enfant. Les courriers très minutieux et précis de la famille maternelle tendaient à démontrer que l'enfant était très perturbé par le père, mais aussi par la mère, qui était désignée comme « la mère » dans leurs courriers. Tous les renseignements que j'avais étaient en plus pris dans une certaine suspicion, puisqu'il y avait une action en justice pour la garde de l'enfant. Tous l'aimaient, voulaient son bien, les parents étaient d'accord sur le fait qu'il n'allait pas bien, la famille maternelle par contre pensait que tout irait normalement pour lui si elle était seule à s'en occuper.

Il faut dire que le père avait fait une chose singulière, il n'avait pas donné son nom à l'enfant mais avait laissé le grand père donner le sien. C'était aussi le nom de la mère, mais ce n'était pas pensé en ces termes. Et le père s'était même mis d'accord au départ avec le grand-père maternel pour lui donner comme premier prénom, le prénom commun d'un frère mort pour chacun d'entre eux. Mais ce n'avait été finalement que le deuxième prénom de l'enfant.

L'enfant vivait dans ces discours, pleins d'accusations, de non-dits, avec leur cortège d'affirmations fausses, fantasmatiques ou douteuses, et était en position d'avoir à prendre parti. Une enquête sociale était ouverte et il devait être interrogé, mais ce n'était pas qu'une péripétie sociale. On pouvait déduire de ce qui se disait qu'il était vraiment mis en place, surtout par sa mère, de dire

la parole d'or qui résoudrait la situation, et que cela signifiait, pour lui, dire le phallus. Cela apparaissait dans ses propos. Il était en position de juger les autres, de s'attendre à ce que sa parole soit entendue et décide de la suite des événements. C'était aussi une caractéristique de son comportement, de se faire très vite une idée et de ne pas vouloir en être dérangé, tout en étant incapable de s'opposer à l'autre. Il criait par moments à sa mère « tu ne m'écoutes pas ».

Et la consultation résonnait avec cette idée. Il avait été d'accord pour venir à partir de la première séance où j'avais cru deviner qu'il ne comprenait pas pourquoi il ne voyait plus la psychiatre qu'il avait commencé à rencontrer à la consultation. Que j'aie deviné ce qu'il pensait, alors même qu'il ne le savait peut-être pas ou pas clairement, et que j'aie dit que je transmettrai son désaccord qu'elle ne lui ait pas plus clairement annoncé le changement d'interlocuteur et ses raisons, avait provoqué immédiatement son transfert positif.

Sa mère aussi avait un transfert positif, attendant beaucoup de mon savoir. Elle aurait pu faire un travail analytique avec moi à partir de sa position de mère, mais j'ai eu vite l'impression qu'il fallait limiter cela si je voulais que son fils puisse faire une analyse. J'avais fini par l'adresser à un autre analyste quand elle était arrivée à des considérations assez personnelles pour nécessiter le cadre d'une analyse. Elle a dit oui mais n'y est pas allée, arguant de ce qu'elle s'était arrangée pour avoir plus de temps en journée mais qu'elle voulait le passer avec son enfant. Il faut dire que les comportements de sa famille autour des consultations, et donc sous mon regard et mon étonnement, lui avaient fait prendre conscience qu'ils ne lui accordaient aucune légitimité comme mère. Ce qui l'avait obligée à des affrontements qu'elle avait évités depuis longtemps.

J'avais aussi été amené à lui répondre lors d'un premier entretien que la version qu'elle donnait de son histoire avec le père, dans un vocabulaire raisonnable et gestionnaire de psychologie du management, ne donnait aucune idée de ce qui avait pu la pousser à faire un enfant. Comme elle ne voyait pas où était le problème, j'avais fini par lui dire que son fils devrait pouvoir s'en faire une version. Il faut dire que l'élosion de la dimension sexuelle faisait écho à sa condamnation implicite qui circulait dans les propos de la famille maternelle, propos fondés sur les éclats du père qui la mettait au jour crûment.

Le père s'était montré méfiant au début, mais avait vite compris que je soutenais sa place de père. Il avait une parole envahissante, charmeuse, tout occupée à convaincre, assez finement d'ailleurs, qu'accompagnait une présence physique éventuellement impressionnante. Il se disait préoccupé du malaise qu'il voyait dans le corps de son fils, attentif à ses troubles depuis longtemps, et il disait ressentir ce que son enfant ressentait. Il considérait la mère comme une petite fille. La famille de la mère était l'ennemi. À propos du nom qu'il avait laissé donner par son beau-père, il m'avait répondu que ce n'est pas un don particulier, le nom de famille. C'était une « identité tronquée ». Il disait descendre d'un héros dont les enfants avaient dû être envoyés en France pour

échapper au pouvoir en place et dont personne ne s'était soucié ensuite. Son nom n'était donc pas le vrai, et il avait une version assez positiviste de la paternité, conçue comme des racines où l'important était les vivants, le père étant un magicien qui intervient quand tout est foutu. Il parlait de ses parents réels comme d'autorités sans faille, sans que l'idée d'un manque vienne s'y glisser. Sa position fantasmatique, assez facilement déductible de ses propos, indiquait un espoir maintenu quant à la jouissance du père et une rivalité dans la surenchère avec celui qui se trouvait pour lui à cette place. Cela alimentait les péripéties de ses querelles et actions en justice, sans qu'aucune décision légale ne puisse apaiser sa revendication et sa soif de réparation.

Il a amené son fils aux séances, et a repris les relations avec la mère, qui n'était pas très claire sur ses intentions avec lui, jusqu'à ce qu'il comprenne qu'ils ne revivraient pas ensemble et que son fils vivrait donc toujours avec sa belle-famille. Cela a tout de même permis à Séraphin pendant cette longue embellie de pouvoir contester sa mère en affirmant la toute puissance de son père, ce qu'il n'avait pas pu faire avant, à cause des significations immédiates que cela prenait dans leur conflit. Je l'ai revu ensuite juste une fois à sa demande à un moment où il repartait en procès contre la belle-famille, disant qu'ils prenaient sa place. Après l'avoir longuement écouté, je lui ai dit que la meilleure façon de montrer qu'il était le père était de ne pas se montrer déstabilisé de cette place et d'assurer un cadre de vie pacifié à son enfant. Cela l'a calmé un temps, même si j'avais échappé à sa tentative de m'enrôler dans le procès qu'il envisageait pour donner son nom à son fils, puisqu'il avait repéré que cela semblait important pour les psychologues.

Je n'ai vu la famille maternelle qu'une fois. Je n'ai pu qu'approuver leurs préoccupations éducatives, mais j'ai affirmé que les parents étaient les parents et qu'eux ne pourraient être responsables de l'éducation de l'enfant sans une décision de justice. Je ne les ai pas revus malgré la porte ouverte.

Après que le père eut cessé de venir, la mère a continué à m'amener l'enfant avec régularité et discrétion. Elle m'a indiqué quelques changements notables, comme des manifestations de socialisation ou un moment de dépression de son enfant, mais aussi les éclats du père, son annonce mystérieuse d'une surprise à venir, puis son envoi de courriers à la justice pour lui faire un procès, ou au contraire son attitude conciliante. Elle témoignait d'un étonnement véritable que son fils puisse se montrer en opposition avec elle malgré les motivations raisonnables et expliquées de ses décisions, alors même qu'elle avait dit avoir été une enfant difficile. Et elle attendait de moi que les paroles puissent servir, d'une manière ou d'une autre, à l'évolution qu'elle souhaitait.

Séraphin venait plutôt avec plaisir. Il dessinait depuis le début des séances, ce qui ne représentait pas un grand changement pour lui puisque, avant de venir, c'était déjà ainsi qu'il s'adressait à ses parents et même à son instituteur. Ses dessins étaient plutôt inventifs, reprenant pour partie des

signifiants parentaux. Par contre il en parlait difficilement, évitant tout ce qui pouvait l'impliquer dans la parole, alors même qu'il pouvait y écrire son prénom.

Des premières séances j'ai compris qu'il ne concevait aucune différence de génération entre tous les membres de la famille. Il avait été entre autres étonné quand, à partir de ma tentative d'introduire une organisation temporelle dans une phrase incompréhensible, je lui avais demandé s'il savait que sa mère était née avant lui. Il en était étonné, pas stupéfait, ce qui aurait supposé une affirmation consistante sur ce point.

On peut dire que par ses dessins qui faisaient l'essentiel des séances, et par les échanges que j'ai eus avec sa famille, il a pu concevoir et nommer qu'il y avait un conflit entre les membres de sa famille, conflit dont il était l'enjeu, lui un enfant dont les parents n'avaient pas même rang que les autres ou que lui même. Cela peut sembler évident, mais c'était impensable pour lui quand il est venu et il lui a fallu une cinquantaine de séances pour arriver à le penser. Avant, lorsque les circonstances l'y poussaient et malgré son malaise, il pouvait nommer des souhaits de sa part ou reconnaître le désaccord entre son père et sa famille maternelle, mais cela donnait une version parcellaire, où il ne prenait aucun parti sur l'enjeu du conflit des adultes. Il pouvait dire par exemple qu'il voulait être tranquille avec mamy et papy, puis reprendre des affirmations à une autre séance qui allaient dans un sens différent sans que cela puisse devenir une contradiction, alors que sa parole était explicitement attendue sur ce point. En fait, la plupart du temps, il reprenait des phrases entendues des uns ou des autres et il essayait de faire fonctionner ce parcellaire du discours familial avec tout le reste, dans le souhait d'être entier comme il me dira plus tard, et de répondre au bonheur que tous semblaient attendre de lui. Mais il ne pouvait essayer de soutenir cette place phallique à laquelle il tenait sans s'y perdre que grâce à l'analyse, à ce qu'il pouvait y dire, y faire aussi et grâce à la fonction d'apaisement, de limite, de soulagement des tensions et de maintien de la parole pour tous que j'assurais par ma fonction. Il a ainsi longtemps tourné autour de la localisation du danger dans un monde où de la beauté existait, et a dû faire quelques inventions topologiques pour établir des séparations dans ce dans quoi il était pris.

Après l'euphorie des premières séances, l'affirmation d'un sujet supposé savoir sous la forme du Père Noël qui savait tout ce que disent les enfants, puis les effets de l'embellie entre ses parents, je peux dire rétrospectivement que j'étais alerté. Il maintenait l'équivoque de ses paroles, la position d'énigme de tout ce qui aurait pu indiquer son désir. Il ne montrait des affects, s'adressant alors manifestement à moi, que dans l'actualité des disputes provoquées par son père. Il ne pouvait pas être avec eux lorsque je les recevais alors suivant son souhait, mais ne pouvait pas dire qu'il resterait dans la salle d'attente à ce moment. Il refusait de plus en plus explicitement d'être l'auteur

d'une parole autre que celle de ses réponses contrôlées aux dits effectifs de sa famille. La séance s'était ritualisée : un temps très court pour dire une péripétie familiale ou qu'il n'avait rien à dire, puis « je peux faire un dessin ? ». Le silence ensuite, jusqu'à la description de son dessin, sous forme de liste généralement, debout pour partir. L'enjeu de la parole était passé principalement ailleurs que dans la séance, attendu plutôt du juge, dans sa décision sur la garde de l'enfant, et de lui-même : la possibilité annoncée de pouvoir affirmer à un personnage officiel avec qui il voudrait habiter le poussait à se représenter la scène comme une promesse mais cela résonnait aussi comme une menace, puisque son simple souhait équivalait pour certains de ses parents à la destitution de toute place symbolique pour ceux qui n'auraient pas été choisis et qu'il n'était pas évident qu'il puisse ne pas y croire et le réaliser. Et ce qui se disait à la consultation me semblait resté corrélé à ce qui se passait à l'extérieur plus qu'à une dynamique de cure soutenue par l'enfant, transférentiellement.

J'avais été amené à donner des rectifications, par rapport à la réalité et au cadre de l'analyse, c'est-à-dire au statut particulier de la parole dans les séances, alors que les conflits familiaux, allaient rapidement vers une logique binaire d'indignation, de dénonciation, de condamnation et de destitution de toute légitimité à occuper sa place symbolique. Mon choix avait été alors, devant le peu de poids d'un simple étonnement de ma part dans ce contexte passionnel, soit de recueillir les paroles passivement et d'attendre que cela produise les effets de destruction de la fonction du tiers, soit d'intervenir frontalement et de frôler dangereusement l'éducation psychanalytique. Mon but était à chaque fois de maintenir la place de l'inconnu du désir mais la répétition de la scène, avec les parents ou l'enfant, me posait la question de la possibilité d'une analyse. Je voyais bien le bénéfice qu'il tirait des séances, et je m'en serais contenté s'il avait manifesté que c'était là ce qu'il souhaitait, mais la situation me semblait plus ambiguë.

Dès la troisième séance, j'avais dû lui dire que ce n'étaient pas ses parents mais le juge qui déciderait avec qui il serait et pour quelles périodes, pour que ça puisse devenir une vérité évidente qui circulait normalement entre les membres de la famille. Mais il n'avait pu commencer à laisser son corps se manifester de manière incontrôlée dans la séance que lorsqu'il m'a rapporté comment le juge avait dit à son père d'arrêter, que ça embêtait tout le monde. Cela s'était fait avec des gestes qui évoquaient le transfert, la confiance, l'agressivité et un trait répétitif de ses dessins, mais le couplage psychanalyste-juge était évident.

À la trente-troisième séance, à partir de sa première parole sur le fait qu'il y avait toujours des disputes avec son père, j'ai pu lui demander s'il avait une idée de pourquoi, et, devant sa réponse « non, papa n'a pas dit pourquoi alors je peux pas vous dire », j'ai précisé qu'il n'était pas obligé ici de dire ce qui est vrai mais qu'il pouvait parler de ce qu'il imaginait. Cela a semblé très éclairant pour lui à ce moment, et il a pu dessiner une première personnification

du pulsionnel. S'y retrouvaient les lettres du prénom des frères morts dont il avait hérité. Cela était apparu en un dessin informe à la première séance, mais il était resté ensuite longtemps dans un registre d'extraterrestres, de fantômes, de personnes anonymes pour en arriver bien après au personnage du roi.

Je ne peux pas raconter soixante séances, tout ce par quoi il a dû passer avant qu'on en arrive à la séance qui m'avait laissé perplexe. Je signalerai seulement qu'il a abordé la question de la différence à la quarante cinquième séance. Cela a tout de suite été pris réellement dans les disputes du père, dans son souhait à lui, Séraphin, d'être le maître de la règle et des différences ; ceci s'était manifesté par une tentative de ramener chez lui les dessins d'un « jeu des différences » faits pendant les séances. Il s'est cassé un bras après mon refus, dans des conditions bien sûr symboliques, puis a été dénoncé par son père à la justice sur sa sexualité. À la soixantième séance, il avait réessayé de détourner la règle des dessins laissés à la consultation en en dessinant deux soi-disant identiques. Je lui avais répondu que l'important n'était pas l'image mais son acte. Il s'en était montré très affecté.

La séance suivante il m'a annoncé que son père voulait le mettre au football et au catéchisme le samedi mais qu'il n'en avait pas le droit. J'ai demandé pourquoi, il m'a répondu « parce que j'en fais le mercredi et c'est ma mère qui m'a créé », je me suis étonné, il m'a dit « parce que j'étais dans son ventre, je suis sorti d'elle et j'ai grandi ». Je lui ai demandé comment il était arrivé dans le ventre. Il m'a dit après un silence « mon père, je sais mais... ma mère a choisi un mauvais mari, ça fait plein d'histoires ». Je lui ai dit que son père avait le droit de vouloir lui faire faire ce qu'il voulait comme activités quand il le garde, et que lui avait le droit de ne pas en avoir envie. Il a ensuite fait un dessin clairement signifiant, sur la castration et le temps qui s'écoule. J'ai vu sa mère après, à leur demande, sans Séraphin, suivant son choix. Elle m'a parlé de son indignation de ce que le père faisait du mal à Séraphin, qui n'appréciait pas du tout car ça ne lui plaisait pas, qu'il n'avait pas le droit, que c'était en plus interdit par les règlements de la fédération de football. Je lui ai dit que c'était une histoire à régler entre père et fils, et que squeezer l'autorité du père ferait plus de mal à son fils que d'être embêté sur le moment par lui et de pouvoir faire ensuite ses choix par rapport à ses parents. Elle était manifestement très atteinte par mes propos.

La séance d'après Séraphin n'a pas fait grand chose à part bâiller mais ensuite, je n'ai plus eu affaire au même sujet. Il me l'a dit d'ailleurs, se mettant à faire des métaphores en m'expliquant quand je m'en étonnais que c'était une manière de dire les choses, rentrant dans une logique compréhensible, qui rendait lisibles les illogismes, faisant des lapsus, ou des jeux de mots inclus dans ses dessins ou ses comportements : Il m'a fait remarquer, content, que maintenant il y avait un lien entre ce qu'il disait et ce qu'il dessinait. Après un

montage topologique particulier, il a fait un programme pour les dessins de ses futures séances, n'a pas tenu le premier, en a fait un autre qu'il a tenu, dessinant autour de la question du traitement du méchant par la loi. Et lui qui était si retenu s'est mis à chantonner, jouer avec les sons, se faire des compliments, rire, et signer de son prénom dans un geste de plaisir explicite. La limite de ce qu'il voulait me dire s'est clairement marquée, dévoilant nettement l'ambivalence où il était de se trouver éventuellement sous le coup de la signification que je pourrais donner à ses propos. Il a déclaré que lorsqu'il m'avait rencontré il avait beaucoup de choses à dire mais que maintenant c'était descendu et qu'il n'en avait plus en réserve. Ultérieurement, il a mis une limite à nos séances, disant que lorsque le juge aurait décidé, il n'aurait plus à se préoccuper de tout ça. Il avait en même temps l'idée que les choses ne se passeraient pas forcément comme il voulait, et ses formulations et ses dessins évoquaient l'ambivalence de son souhait concernant son père, se plaignant qu'il l'empêchait de « faire n'importe quoi ». Mais ce père semblait avoir des attributs phalliques dont lui-même était dépourvu et qu'il devait attendre. Et la valeur phallique n'était plus une place assurée, les retournements de situation étaient possibles, la jouissance n'était plus partout et tout ne pouvait pas être nommé.

Il était donc dans un autre rapport au signifiant. Tout ce qui est ainsi apparu va nettement dans le sens du passage à une position névrotique même s'il faut attendre la suite de la cure ou l'adolescence pour voir ce qu'il croira du sexuel.

Ce cas me paraît assez exemplaire de ce que j'ai développé dans la première partie, théorique.

La cure est portée par le souhait de la mère d'un changement bénéfique pour son fils, au vu de son évolution qu'elle jugeait anormale, sur l'arrière-fond d'une situation devenue très insatisfaisante pour elle. Le bien qu'elle recherche pour elle-même passe par celui qu'elle souhaite constater chez lui, et cela le place dans une position de limite aux satisfactions auxquelles elle peut prétendre. Elle m'adresse sa parole dans un espoir que son désir puisse se réaliser mais aussi dans une acceptation à priori que je puisse lui faire des réponses contraires à ses souhaits, c'est-à-dire aux versions assumées de son fantasme. Et elle m'amène son enfant, sans chercher à interférer avec ce que je fais. Son espoir concernant mon savoir, bien antérieur à notre rencontre, présent déjà dans sa rencontre avec le père de son enfant, fait le ressort de son transfert. J'y ai contribué en me montrant soucieux *a priori* d'un bien de son enfant et détenteur d'un savoir sur leurs subjectivités, dont elle souhaite ardemment qu'il lui permette d'arriver à un accord dans ses relations. Mon savoir n'est pas mis

en fonction dans un travail analytique avec moi, mais il est présent à sa demande comme limite aux débordements qui pourraient se représenter dans l'actuel.

Le père, s'il regrette que je ne soutienne pas ses positions, n'en autorise pas moins la cure, sans chercher non plus à la contrôler, par des interventions auprès de moi ou de son fils. On ne peut pas parler de transfert de sa part mais de place laissée à la légitimité du transfert maternel. Et cela se fonde sur le fait qu'il trouve anormal ce qui se vit avec son fils et que je crois plus que lui-même qu'il est le père, n'accordant pas de place dans les conditions où je le rencontre aux dimensions où cela pourrait être mis en doute, c'est-à-dire aux significations de ce « être père ». En soutenant qu'il est ce que son désir le pousse à revendiquer, je suis dans un rapport à l'objet de son désir que seule une analyse lui permettrait de ne pas confondre avec une caution de son désir.

L'enfant est porté par la vérité du désir parental. Ce qu'il recherche est comme pour toute demande d'analyse un évitement de la castration. Il l'appréhende à partir de la place phallique que sa famille lui accorde, chacun à sa manière. Trésor convoité par tous, il s'identifie à la place que chacun lui donne, voudrait en conserver des manifestations effectives, mais surtout est pris dans l'impératif de réaliser ce que leurs discours lui font miroiter.

Son transfert envers son analyste existe suivant son rapport à la parole. Il m'a fait confiance après avoir constaté la valeur que je donnais à sa pensée et la fonction que je pouvais occuper pour que cela devienne une parole. Il tenait à venir et élaborait dans le cadre que je donnais. Cela incluait concrètement : ne pas l'obliger à se confronter avec ses parents aux questions qu'il ne voulait pas entendre, ne pas insister pour qu'il parle, le laisser s'exprimer librement par dessins, répondre de manière apaisante aux parents. Ces conditions correspondent au ménagement de l'insupportable pour lui, là où il ne peut plus soutenir sa position de sujet. Le but qu'il finira par énoncer clairement était de sortir de la situation impossible où il se trouvait et lorsque son père et sa mère ont fini par être les deux seules personnes mises en jeu par le choix qu'incluait sa parole, il en viendra à considérer que la parole du juge primera sur la sienne et que la question sera réglée ainsi. C'est un recours à un autre symbolique, à un savoir et à une puissance qui lui sont extérieurs.

L'analyste n'est pas encore mis en position d'être dépositaire de la vérité de son être car la question de cette vérité ne peut pas se poser sans faire exploser la place idéale que sa mère lui donne et que les autres renforcent. Le savoir de l'analyste doit ne pas être moindre que la parole qu'il pense attendue de lui et donc possible, puissance opposable à toute réalisation partielle, satisfaisante selon ce que chacun souhaite, satisfaisant l'entièreté de ses objets d'amour comme il le souhaite.

Il y a bien un savoir de l'analyste, auquel il accorde une importance à proportion de ce que qu'il attend de satisfaction commune avec ses objets d'amour, d'autant que cette communauté, cet accord entre les êtres est l'idéal que recherche sa mère. Elle est supposée en savoir plus que lui et vient chercher

auprès de moi le savoir qui lui manque, mais c'est un savoir qui ne repose pas sur la parole, il est recherché pour ses vertus apaisantes.

À partir de là, nous pouvons mieux cerner ce que j'ai appelé l'emboîtement des transferts, au-delà du souci pratique que les parents amènent l'enfant pour sa cure.

Une particularité du cas de Séraphin est l'absence d'un objet *a* repérable qui permettrait la séparation. Le signifiant était censé s'énoncer sans perte, tout puissant. L'identification au phallus de Séraphin est soutenue par les fantasmes parentaux qui trouvent en lui un objet dont le statut reste un enjeu sur la scène sociale, un objet appelé à prendre réellement la parole pour proférer la légitimité ou l'illégitimité des places symboliques des uns et des autres. La question de la psychose se joue là.

Il ne pouvait pas voir que la place qui lui était donnée par sa famille était le recoupement de désirs très différents pour chaque sujet. Laisser la parole à chacun était une manière d'en faire entendre les signifiants et les effets sur l'amour, le désir et la reconnaissance, et de creuser ainsi l'écart entre les parents et l'Autre en en faisant apparaître le manque. Ce n'était possible que parce que le père et la mère étaient eux-mêmes dans une position d'adresse à l'Autre. Les lieux de ces adresses incluaient les discours éducatifs et judiciaires, qui essaient de régler sur les scènes familiales et sociales les conflits entre les êtres humains, et donc leur jouissance. Et ces discours, tout en refoulant les positions subjectives, le désir, reconnaissent ce que les parents tendaient à nier et que l'enfant reprenait sous une forme plus radicale : la naissance humaine présuppose dans le registre qui intéresse Séraphin les différences sexuelle et de génération, l'interdit de l'inceste, la reconnaissance et le don du nom.

Le désir s'indiquait sous le mode du conflit familial passionné, ce qui le rendait peu désirable aux yeux d'un enfant dont la mère espère réaliser avec lui son idéal d'un accord sans défaut.

La scène judiciaire, dont il a hérité comme conséquence de leur acte de ne pas transmettre le patronyme paternel, était devenue, après que l'analyste eut indiqué la préséance légale du père et de la mère sur le reste de la famille, l'espace où un acte pourrait avoir un effet réel sur les êtres et arrêter le glissement des significations de tout ce qui se disait, par paroles, actes ou omissions, d'autant que ces glissements apparaissaient sous une forme réelle, personnalisée.

Sa cure montre que parler, et surtout en disant « je », n'est pas le tout du transfert, mais que cela suppose un acte, une réalisation du sujet, qui l'engage plus que la production d'une image, quelle qu'en soit l'origine signifiante et littérale. Séraphin a longtemps espéré pouvoir y surseoir, puisque son désir ne s'y nommait pas. Cela donne l'idée que la structuration n'était pas encore accomplie, que son procès n'était pas conclu.

Les actes des parents, leurs idéaux, leurs jugements et leur jouissance donnaient des normes à ce que devait être sa parole. Ce qu'il acceptait d'affirmer devait rester digne des signifiants qui lui avaient été transmis.

Leurs versions du savoir et de la vérité, c'est-à-dire leurs affirmations et leurs négations et ce qu'il en croit, est donc ce à partir de quoi se produit l'Autre auquel il s'adresse. Remanier ce point d'où il se produit a été possible grâce au déploiement, dans un cadre où la jouissance est interdite, de la parole que ses parents soutenaient.

Au-delà de la particularité du cas, nous pouvons dire que la parole des parents est recherchée dans la mesure où l'incidence de l'aliénation prime encore dans le réel auquel le sujet se confronte. La parole peut faire acte pour le sujet enfant dans une cure psychanalytique, mais seule la séparation d'avec le discours de l'Autre peut faire que ce soit sa parole, et cela suppose que parents et Autre soient différenciés par la castration, par l'objet *a*. Loin d'être une position de thérapie familiale, le travail psychanalytique avec les parents des enfants qui consultent est une écoute de la structure réelle du sujet, structure qui se présente suivant les modalités du désir et de l'amour propres à chacun.

Ma perplexité à la soixante et unième séance tenait à une rupture. En entendant son affirmation étonnante, le ton et la formulation précise, à ce moment de sa cure, j'ai pensé possible qu'il opère par une théorie parthénogénétique une forclusion du sexuel et pas une autre forme de négation. Ma réponse l'a poussé à se prononcer sur le point qu'il évitait. J'ai été encore plus surpris d'énoncer la légitimité de désirs différents pour deux sujets ayant des statuts différents. L'ensemble se formulait dans le fil des thèmes sur lesquels j'avais été amené précédemment à répondre aux parents pour éviter la fermeture de leurs discours et maintenir un cadre de pensée nécessaire à la psychanalyse.

Sa parole statuait sur la question de l'existence du même en deux lieux différents, et mêlait le règlement social à la question de l'origine et je répondais au fond le contraire.

La nécessité que ces affirmations soient ensuite reprises avec sa mère, à leur demande, montre que l'aliénation à son discours rendait nécessaire ce traitement pour le faire accéder à un autre rapport au langage et pour aider la mère à ne pas s'enfoncer dans ses impasses.

Parole avec l'enfant, parole avec la mère, parole pour la place du tiers. Cette place n'était pas préservée par le discours de celle qui incarnait préférentiellement l'Autre pour le sujet, dans le cadre des relations avec le père, mais elle était présente dans sa demande. Ma réponse faisait de ce tiers le porteur d'une loi pacificatrice puisqu'elle disait la division et la coexistence possible, mais il est notable qu'elle n'allait pas dans le sens de sa parole, et que cette pluralité d'énonciations contraires a assuré ou constitué la place du tiers.

La suite a montré que l'ensemble de mon intervention a été interprétative, jouant sur le plan significatif, côté organisation du monde, mais

aussi dans le rapport de l'enfant au signifiant, du côté de la division subjective. Et les mois suivants semblent indiquer que ces interventions ne m'ont pas délogé d'une place d'analyste, puisqu'il continue à s'adresser à moi pour traiter ses questions, différemment.